

Préambule

CMC Markets Germany GmbH (ci-après "CMC Markets" ou "nous") exploite un service qui permet aux clients de négocier nos produits par le biais d'une Plateforme de trading en ligne (ci-après "plateforme"). En tant que client de CMC Markets (ci-après "client" ou "vous"), vous concluez un accord-cadre (ci-après "Accord") avec CMC Markets. Une fois votre compte ouvert, vous pourrez effectuer des transactions sur nos Produits par l'intermédiaire de notre Plateforme. CMC Markets est votre partenaire contractuel dans ce processus. Les termes qui commencent par des majuscules et qui ne sont pas définis dans le présent document, se réfèrent aux termes définis dans l'Annexe 3 des Conditions Générales.

Dans le cadre de notre service, nous souhaitons vous proposer les informations suivantes, conformément à certaines dispositions légales allemandes :

- Contrats de vente à distance de services financiers (article 312d, paragraphe 2, du Code Civil Allemand (ci-après "BGB") en liaison avec l'article 246b de la loi d'introduction au Code Civil Allemand (ci-après "EGBGB")) ;
- Contrats dans le commerce électronique (§ 312i BGB en liaison avec l'article 246c EGBGB) ;
- les services d'investissement (article 63, paragraphe 7, de la Loi Allemande sur le Commerce des Valeurs Mobilières (ci-après "WpHG") ; et
- Règlement relatif à la Concrétisation des Règles de Conduite et des Exigences Organisationnelles applicables aux Sociétés de Services de Titres (ci-après "WpDVerOV"),

et fournir quelques informations générales sur CMC Markets (section 2), la relation contractuelle (section 3), la Plateforme et le Compte (section 4) et des informations sur les caractéristiques spécifiques du contrat de vente à distance (section 5).

La section A représente les Informations sur le Consommateur qui s'appliquent à tous les clients, tandis que la section B contient les Informations sur le Consommateur qui s'appliquent uniquement aux Clients Professionnels et aux Contreparties Éligibles.

SECTION A - INFORMATION DES CONSOMMATEURS POUR TOUS LES CLIENTS

1. Informations générales sur CMC Markets

1.1 Généralités

Siège social en Allemagne :
CMC Markets Germany GmbH Garden Tower, Neue Mainzer Str. 46-50 60311 Francfort-sur-le-Main Allemagne Téléphone : +49 (0)69 22 22 440 00 Fax : +49 (0)69 7044 734 Courrier électronique : kundenservice@cmcmarkets.de Internet : https://www.cmcmarkets.com/de-de/ et https://www.cmcmarkets.com/fr-fr/
Inscription au registre du commerce : Tribunal local de Francfort-sur-le-Main HRB 114199
Directeurs généraux : M. Craig Inglis M. Markus Kegler Signataires autorisés : Mme Sheena Kanabar

1.2 Autorisation et autorité de contrôle compétente

1.2.1 Adresses de l'autorité de contrôle compétente:

Autorité fédérale de surveillance financière (BaFin)

Siège social à Francfort-sur-le-Main : Marie-Curie-Str. 24-28

60439 Francfort-sur-le-Main

Quartier général à Bonn : Graurheindorfer Str. 108
53117 Bonn

Site web : www.bafin.de
Courrier électronique : poststelle@bafin.de

Autorité des Marchés financiers (AMF)

Siège social à Paris : 17 Place de la Bourse, 75002 Paris, France

Site web : <https://www.amf-france.org/fr>

Tel : 01 53 45 60 00

1.3 Activité principale

- 1.3.1 L'activité principale de CMC Markets est la négociation de Transactions de CFD sur Marge pour compte propre, c'est-à-dire en tant que contrepartie de nos clients. L'exécution des Ordres des clients est effectuée comme une transaction non conseillée. CMC Markets se contente d'exécuter les Ordres et de coter les Prix des Transactions de CFD sur Marge. CMC Markets ne fournit pas de conseil en investissement ou de courtage, et n'évalue pas la pertinence des Ordres des clients. Aucun Ordre ou Transaction de CFD sur Marge ne donnera ni à vous ni à nous le droit (par exemple, de remettre, d'acquérir ou de détenir le titre) de l'actif sous-jacent de cette Transaction de CFD sur Marge.
- 1.3.2 Une Transaction de CFD sur Marge est un contrat réglé en cash qui vise à suivre un investissement dans l'actif sous-jacent concerné sans les frais et les droits habituels associés à un investissement dans cet actif sous-jacent. Toutefois, d'autres frais et droits s'appliquent à une Transaction de CFD sur Marge. Une Transaction de CFD sur Marge vous donnera aucun droit, ni à vous ni à nous, en ce qui concerne l'actif sous-jacent de cette Transaction de CFD sur Marge. Lorsque vous concluez une Transaction de CFD sur Marge, vous décidez si vous voulez spéculer sur une hausse ou une baisse de la valeur de référence, dans le jargon technique : être "long" ou "short" ou "acheter" ou "vendre". Vous pouvez alors sortir de la Transaction de CFD sur Marge à tout moment et comptabiliser la différence entre le prix de sortie et le prix d'entrée comme un profit ou une perte, selon que le prix a évolué dans le sens que vous attendiez ou non.
- 1.3.3 En tant que teneur de marché, CMC Markets fournit en permanence ses propres Prix d'Achat et de Vente pour ses Produits sur sa Plateforme. Ces Prix ne sont pas identiques aux prix des actifs sous-jacents concernés mais peuvent être déterminés par référence aux prix des actifs sous-jacents, en tenant compte d'autres facteurs.
- 1.3.4 Les Transactions de CFD sur Marge sont des instruments financiers à effet de levier. Cela signifie qu'en tant que client, vous ne devez pas payer la totalité du prix d'entrée à CMC Markets, mais qu'entre l'entrée et la sortie (c'est-à-dire tant qu'une Transaction de CFD sur Marge est "ouverte"), vous ne devez laisser sur votre Compte que la partie du Prix d'entrée non financée par CMC Markets sous forme de dépôt de garantie ("marge"). Les CFD sont soumis à des fluctuations de prix. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- 1.3.5 Les Transactions de CFD sur Marge ne conviennent pas à tous les investisseurs. Par conséquent, veuillez vous assurer que vous comprenez les risques encourus et que vous demandez conseil à un tiers indépendant si nécessaire. Vous devriez également lire notre Avertissement sur les Risques Associés. Le succès d'un investissement dans le passé n'est pas un indicateur de succès pour l'avenir.

2. Informations générales sur la relation contractuelle

2.1 Langue contractuelle et communication

La langue applicable à toutes les communications (orales et/ou écrites) entre vous et CMC Markets dans le cadre de notre Accord est le Français. Nous vous fournirons également des documents et autres informations en français.

2.2 Forme de communication

- 2.2.1 L'accès à la Plateforme est possible via le site web de CMC Markets ou via nos applications pour iPhone, iPad et appareils Android. Un navigateur internet standard et un ordinateur avec une connexion internet sont nécessaires pour accéder à notre site web. Aucun matériel ou logiciel spécial ne doit être installé pour l'accès par navigateur internet standard. Nos applications sont disponibles en téléchargement sur l'App Store iTunes et l'App Store Android. Toutefois, l'accès mobile peut ne pas disposer de toutes les fonctions disponibles sur les

ordinateurs de bureau. Les ordres des clients sont passés et exécutés par téléphone ou en ligne via notre Plateforme.

2.2.2 Nous pouvons communiquer avec vous par lettre, téléphone ou courrier électronique pour résoudre les questions relatives à votre compte.

2.3 Droit applicable et lieu de juridiction

2.3.1 Conformément aux Conditions Générales, l'Accord est régi par le droit Allemand, à moins que le droit Français ne prévaut. Les négociations précontractuelles entre le client et CMC Markets sont également régies par le droit Allemand, à moins que le droit Français ne prévaut.

2.3.2 Sous réserve des Conditions Générales, la juridiction non-exclusive pour tous les litiges découlant de ou en relation avec la relation d'affaires entre vous, le client, et CMC Markets sera attribuée aux tribunaux Français.

2.4 Principes de traitement des Réclamations (Procédure de Réclamation)

2.4.1 CMC Markets dispose d'une Procédure de Traitement des Réclamations (Procédure de Réclamation) qui peut être consultée sur notre site web. Les plaintes peuvent être déposées par téléphone et/ou par écrit auprès de notre service clientèle ou via la fonction d'aide en direct sur la Plateforme.

2.5 Procédures extrajudiciaires de plainte et de réclamations

2.5.1 Si vous n'êtes pas satisfait du traitement d'une réclamation d'un client par CMC Markets, vous avez les options suivantes :

(a) Vous pouvez contacter la BaFin pour examiner votre réclamation. Les coordonnées de la BaFin pour les réclamations sont les suivantes

Marie-Curie-Str. 24-2860439
Francfort-sur-le-Main

Allemagne

Courrier électronique : poststelle@bafin.de

Graurheindorfer Str. 108
53117 Bonn

Allemagne

Courrier électronique : poststelle@bafin.de

Vous pouvez également utiliser le formulaire fourni par la BaFin sur Internet à l'adresse <https://www.bafin.buergerservice-bund.de/bank.aspx>.

(b) Si vous êtes un consommateur et que votre préoccupation concerne nos obligations d'information ou votre droit de révocation en vertu des dispositions du code civil allemand (BGB) relatives aux contrats de vente à distance de services financiers, vous pouvez également vous adresser à l'organisme public de conciliation de la Deutsche Bundesbank. L'adresse de l'organe de conciliation de la Deutsche Bundesbank est la suivante

Banque centrale allemande
Commission d'arbitrage
Boîte postale 11 12 32
60047 Francfort-sur-le-Main

Allemagne

Des informations plus détaillées, notamment un dépliant et le règlement intérieur du comité de conciliation, sont disponibles sur le site web suivant :

<http://www.bundesbank.de/Navigation/DE/Service/Schlichtungsstelle/schlichtungsstelle.html>

2.6 Catégorisation des clients

2.6.1 Nous vous classerons comme Client Non Professionnel, sauf si nous vous avons expressément informé du contraire. Vous avez le droit de demander ou de convenir avec nous d'une autre classification. Si les conditions requises ou une évaluation appropriée de notre part pour un tel changement de classification existent, nous vous en informerons ou conviendrons d'un changement de classification avec vous. Si, à votre initiative ou à la nôtre, nous vous classons en tant que Client Professionnel ou Contrepartie Éligible, certaines protections peuvent ne plus s'appliquer à vous.

2.7 Note sur l'existence d'une garantie des dépôts

2.7.1 CMC Markets est tenu de détenir les dépôts des clients séparément de ses propres fonds sur des comptes bancaires distincts. CMC Markets n'utilise à cette fin que des comptes auprès de banques réputées.

2.7.2 Dans le cas peu probable où CMC Markets deviendrait insolvable et si nous ne sommes pas en mesure de remplir nos obligations en vertu de notre Accord, vous pourriez avoir droit à une indemnisation du régime d'indemnisation de Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen (EdW).

2.8 Principes de traitement des conflits d'intérêts

2.8.1 Les conflits d'intérêts ne peuvent pas toujours être exclus dans notre secteur d'activité. En particulier, des conflits d'intérêts entre vous, en tant que client, et les personnes physiques ou morales suivantes sont concevables :

- (a) CMC Markets ou toute société affiliée de CMC Markets;
- (b) une personne (employé ou directeur) agissant au nom de CMC Markets; et
- (c) d'autres clients.

Les intérêts des personnes au sens des points b) et c) peuvent toujours être également influencés par les intérêts

- (d) d'autres personnes liées par l'amitié ou la famille; ou
- (e) les sociétés dans lesquelles la personne visée aux points b) et c) ou une personne associée à la personne visée au point d) a une participation ou pour lesquelles la personne visée aux points b) et c) ou une personne associée à la personne visée au point d) est active.

2.8.2 Pour éviter que des intérêts étrangers n'influencent l'exécution des ordres, CMC Markets a établi des principes sur la manière de traiter les conflits d'intérêts et a développé des mécanismes de contrôle pour s'y conformer. Ceux-ci comprennent notamment les mesures suivantes:

- (a) Tous les employés reçoivent régulièrement une formation sur la manière de gérer les conflits d'intérêts et sont encouragés à signaler immédiatement les conflits d'intérêts découlant du modèle d'entreprise ou des systèmes et processus de CMC Markets à leur supérieur hiérarchique, qui, après évaluation, les transmettra au service de conformité, si nécessaire, afin qu'il puisse collaborer avec la direction pour trouver une solution.
- (b) Les conflits d'intérêts résultant de la situation personnelle de l'employé doivent être signalés directement au service de conformité.
- (c) Les tâches des différents employés sont clairement définies ; les fonctions opérationnelles et les fonctions de supervision sont séparées en termes de personnel et l'accès aux comptes des clients, aux données des clients et à d'autres informations sensibles est limité dans chaque cas en fonction de la tâche à accomplir.
- (d) Les activités commerciales propres et l'emploi secondaire de nos employés ainsi que l'octroi et la réception de primes ne sont autorisés que dans une mesure limitée et sont contrôlés.
- (e) L'exécution des ordres de clients par téléphone est contrôlée en permanence et de manière aléatoire; les conversations téléphoniques entre nos employés et les clients sont enregistrées et - entre autres pour éviter d'influencer les clients - contrôlées de manière aléatoire.
- (f) Notre Plateforme exécute les transactions sur nos produits automatiquement et dans la mesure du possible sans intervention manuelle, conformément à notre politique d'exécution des ordres.
- (g) La rémunération de nos employés est basée sur les salaires de base fixes standards de l'industrie. Les composantes variables de la rémunération sont conçues de manière à ce que l'incitation financière pour les performances à court terme ne soit pas déraisonnablement élevée.

2.8.3 Un résumé de la politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur notre site web.

2.9 Incitations à et par des tiers

2.9.1 CMC Markets n'accepte pas les incitations de tiers en relation avec les transactions effectuées sur nos produits et les ordres passés par l'intermédiaire de la plate-forme. Toutefois, CMC Markets fournit des incitations de tiers dans ce contexte. Ces incitations sont conçues pour améliorer la qualité du service fourni au client. Ils n'empêchent pas la fourniture correcte du service dans l'intérêt du client.

3. Informations sur la Plateforme et le Compte

3.1 Droits et obligations de CMC Markets et du client

3.1.1 En tant que client, vous êtes tenu de lire attentivement les documents suivants :

- (a) l'accord entre vous et nous (comprenant les conditions générales, la politique d'exécution des ordres, l'avis de risque et la divulgation des coûts) ; et
- (b) d'autres documents pertinents, y compris les dispositions contenues dans le formulaire d'ouverture de compte en ligne, les conditions d'utilisation de notre site web ainsi que les attributs, les tarifs et les prix proposés pour chaque produit (accessibles via la plate-forme).

3.2 Caractéristiques essentielles des performances

3.2.1 Compte, dépôts et retraits

- (a) Pour les transactions via la Plateforme, CMC Markets ouvre un compte pour chaque client. Le compte est géré comme un compte en ligne accessible via la Plateforme.
- (b) En outre, en tant que client, vous avez besoin d'un compte courant de référence auprès d'une autre institution ("compte de référence") à partir duquel ou vers lequel des dépôts ou des retraits peuvent être effectués sur votre compte. Vous devez être le titulaire du compte de référence. Vous trouverez de plus amples informations sur les dépôts et les retraits dans les conditions générales.

- (c) Tous les transferts de fonds entre le compte et le compte de référence seront effectués par l'intermédiaire d'un compte tenu en euros auprès de CMC Markets, Allemagne (titulaire du compte). Pour les transferts bancaires vers votre compte, veuillez indiquer votre numéro de compte CMC Markets comme référence de paiement.
- (d) Vous avez également la possibilité de payer sur votre Compte via notre Plateforme dans le module "Paiements" ou par téléphone par carte de crédit. Pour ce faire, la carte de crédit doit être enregistrée dans notre base de données. Vous pouvez également effectuer des dépôts sur votre compte via PayPal.
- (e) Les montants et les bénéfices qui ne sont plus nécessaires peuvent être transférés sur votre compte de référence enregistré ou sur la carte de crédit enregistrée dans votre dossier. Vous pouvez initier le retrait via notre Plateforme ou via notre service clientèle. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des comptes et le droit de demander un retrait dans les conditions générales de vente.
- (f) CMC Markets ne prélèvera que des frais pouvant aller jusqu'à 25 € pour les retraits express et les retraits vers des comptes situés en dehors du pays à partir duquel vous avez lancé la procédure d'ouverture de compte sur le site Web de CMC Markets. Veuillez consulter les conditions générales de votre banque pour connaître les frais prélevés par votre banque.

3.2.2 Services généraux en rapport avec les Transactions de CFD sur Marge

- (a) La Plateforme est une plateforme de commerce en ligne entièrement automatisée permettant d'effectuer des transactions sur nos Produits et est accessible comme décrit dans la clause 3.2.1 ci-dessus.
- (b) Au sein de la Plateforme, CMC Markets fournit en permanence ses propres prix pour les Transactions de CFD sur Marge et s'engage à conclure des Transactions de CFD sur Marge avec ses clients aux prix en vigueur au moment de l'exécution de l'ordre d'ouverture ou de clôture concerné. CMC Markets se réserve le droit de rejeter les ordres de conclure des opérations sur marge sur les CFD sans en donner les raisons.

3.2.3 Accès aux Transactions de CFD sur Marge via la Plateforme

- (a) La Plateforme permet au client de conclure des Transactions de CFD sur Marge, chacune d'entre elles prévoyant le règlement en espèces de la performance d'un actif sous-jacent. Les Transactions de CFD sur Marge sont soumises à un risque de perte, car vous pouvez perdre la totalité de votre Capital Investi si vous êtes un Client Non Professionnel. Pour conclure une Transaction de CFD sur Marge, vous devez passer un Ordre sur la Plateforme en précisant le Produit et si vous souhaitez conclure une Transaction de CFD sur Marge à l'achat ou à la vente. Il doit également contenir les informations suivantes : Le type d'Ordre, le Prix auquel vous souhaitez acheter ou vendre, une limite de Prix (le cas échéant), les unités (qui peuvent être calculées automatiquement par notre Plateforme sur la base du montant que vous spécifiez sur le ticket d'ordre) qui feront l'objet de la Transaction de CFD sur Marge et, si vous le souhaitez, un Ordre Stop Loss, un Ordre Stop Loss Suivi, un Ordre Stop Loss Garanti et/ou un Ordre Take Profit. Les Transactions de CFD sur Marge sur la Plateforme sont conclues uniquement entre le client et CMC Markets. Transactions de CFD sur Marge ne donnent pas au client le droit de recevoir ou de livrer les actifs sous-jacents.
- (b) Les Transactions de CFD sur Marge sont des instruments financiers à effet de levier. Ils sont partiellement financés par CMC Markets. Les clients doivent maintenir la Marge sur leur Compte. Les détails du calcul de la Marge requise sont définis dans nos Conditions Générales (en particulier l'annexe 1 des conditions générales) et dans notre Politique d'Exécution des Ordres. CMC Markets remplit ses obligations de gestion de compte en enregistrant les paiements entrants et sortants et en compensant les résultats de négociation positifs et négatifs.
- (c) Veuillez noter que la Plateforme peut regrouper tous vos Ordres Stop Loss, vos Ordres Stop Suiveurs ou vos Ordres Stop Entry pour acheter ou vendre le même produit si les ordres concernés sont déclenchés par le même prix et doivent être exécutés en même temps par la plateforme. Dans ce cas, chaque Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou ordre d'entrée en stop sera exécuté au premier prix d'achat ou de vente disponible qui, sur l'échelle de prix, correspond au total des Ordres Stop Loss, Ordres Stop Loss Suiveur ou ordres d'entrée en stop agrégés. La Plateforme fonctionne de la même manière lors de la clôture des Transactions de CFD sur Marge.

3.2.4 Rapports sur les Transactions de CFD sur Marge exécutées

- (a) Les rapports sur les Transactions de CFD sur Marge exécutées seront fournis exclusivement par la Plateforme. Vous pouvez y consulter tous vos Ordres et Transactions de CFD sur Marge dans l'historique imprimable du Compte pendant les périodes de conservation légales. Vous trouverez des détails à ce sujet notamment dans la clause 4.3.4 des Conditions générales.
- (b) Les relevés de compte électroniques peuvent être commandés sur la Plateforme et sont envoyés par courrier électronique.

3.2.5 Indications de risques et fluctuations des Prix

- (a) Comme déjà brièvement expliqué, les Transactions de CFD sur Marge exécutées via la Plateforme sont soumises à des risques particuliers en raison des caractéristiques spécifiques de ces opérations ainsi que des particularités de la négociation via Internet. La négociation et/ou la conclusion Transactions de CFD sur Marge via la Plateforme est donc l'une des formes d'investissement les plus risquées sur le marché financier. Elle ne convient qu'aux investisseurs ayant une expérience et des connaissances suffisantes en matière de négociation de produits dérivés. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- (b) L'un de ces risques typiques est que les Prix des actifs sous-jacents sont soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles CMC Markets n'a aucun contrôle. Ces fluctuations affectent directement les profits ou les pertes résultant des Transactions de CFD sur Marge.
- (c) Transactions de CFD sur Marge font référence à la performance des actifs sous-jacents, mais ne la réplique pas à l'identique. En raison du lien indirect multiple potentiel entre l'évolution du prix d'une Transaction de CFD sur Marge et l'évolution du Prix de l'actif sous-jacent auquel elle se réfère, le risque peut augmenter par rapport à une acquisition isolée de l'actif sous-jacent.
- (d) En outre, en raison de l'effet de levier typique de ces Transactions de CFD sur Marge, même de petits mouvements de prix peuvent entraîner non seulement des profits élevés, mais aussi des pertes importantes. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- (e) En outre, d'autres risques typiques des Transactions de CFD sur Marge peuvent se matérialiser. En particulier, il existe le risque qu'une Transaction de CFD sur Marge ne puisse pas être clôturée à temps ou ne puisse l'être qu'à des conditions défavorables.
- (f) Les gains générés dans le passé ne sont pas un indicateur des gains ou des augmentations de valeur futurs.
- (g) Nous utilisons différents niveaux de prix pour fixer les Prix Transactions de CFD sur Marge. Par conséquent, le profit ou la perte non réalisé(e) indiqué(e) sur la Plateforme peut ne pas correspondre au profit ou à la perte non réalisé(e) correct(e), c'est-à-dire au profit ou à la perte réalisé(e) que vous réaliseriez ou subiriez si vous clôturiez immédiatement une ou toutes vos Transactions de CFD sur Marge.
- (h) Si vous avez surmonté la différence entre le Prix d'Achat et le Prix de Vente pour les Transactions de CFD sur Marge, que vous clôturiez ou non vos opérations sur marge sur les CFD le même jour, vous devrez quand même couvrir des frais supplémentaires (voir le paragraphe 3.3 ci-dessous) pour être dans la zone de profit.
- (i) Des informations plus détaillées sur les risques sont contenues dans notre Avertissement sur les Risques Associés (qui vous a été fourni dans le cadre du processus d'ouverture de Compte et qui est également disponible sur notre site web).

3.3 Frais pour les services fournis par CMC Markets et autres coûts

- 3.3.1 Le détail des coûts des services fournis par CMC Markets et des autres frais, ainsi que des informations sur le moment où les frais et charges pertinents seront déduits de votre Compte, sont présentés dans nos Conditions Tarifaires disponibles sur notre site web.
- 3.3.2 Vous pouvez encourir d'autres frais en rapport avec les commandes passées ou les transactions effectuées sur la Plateforme sur nos Produits qui ne sont pas payés par notre intermédiaire ou facturés par nous. Ces coûts comprennent, sans s'y limiter, les frais de dépôt, de téléphone, d'Internet et autres frais de communication.

3.4 Références aux taxes à payer par le client

- 3.4.1 Nous recommandons à nos clients de consulter un conseiller fiscal indépendant dans le cadre de nos Transactions de CFD sur Marge.
- 3.4.2 Si vous n'êtes pas résident allemand, veuillez noter que vous pouvez être assujéti à des taxes et droits locaux liés aux opérations sur marge CFD en raison de votre résidence, qui ne seront pas payés par l'intermédiaire de CMC Markets ou facturés par celle-ci, mais qui seront à votre charge.

3.5 Réserves d'exécution ou d'acceptation

- 3.5.1 Nous nous réservons certains droits concernant l'acceptation de transactions sur nos Produits en ce qui concerne le Compte, les paiements et les retraits :
 - (a) Nous sommes en droit de refuser votre demande d'ouverture de compte.
 - (b) Nous pouvons, dans certaines circonstances, rejeter ou reporter tout ou partie de votre demande de retrait de fonds de votre compte (voir nos conditions générales).
- 3.5.2 Nous nous réservons certains droits en ce qui concerne les échanges sur nos produits via la Plateforme:

- (a) CMC Markets peut retirer tout Produit de la Plateforme.
- (b) CMC Markets peut refuser des ordres de transaction sur nos Produits sans donner de raison.
- (c) Les conditions auxquelles vous effectuez des transactions sur nos produits avec CMC Markets peuvent changer au fil du temps, voir les Conditions Générales. Cela s'applique en particulier aux Prix, aux Attributs, aux paramètres variables, ainsi qu'aux Taux de Marge et à la Marge.

3.6 Durée contractuelle/règles de résiliation du contrat

- 3.6.1 L'accord entre vous et nous sur lequel repose la relation d'affaires est conclu pour une durée indéterminée. Il n'y a pas de durée minimale. Les dispositions des Conditions Générales s'appliquent à la Résiliation de l'Accord.
- 3.6.2 Vous pouvez résilier l'Accord par écrit à tout moment sans motif.
- 3.6.3 Nous pouvons résilier l'Accord à tout moment avec un préavis d'au moins 10 jours ouvrables. S'il existe une raison valable, le délai de préavis peut être plus court. Pendant la période de préavis, nous avons le droit de régler votre compte sur "Réduire seulement" ou "Non autorisé à commercer". Dans ce cas, vous ne pouvez qu'annuler les commandes en cours et fermer les transactions sur nos produits.
- 3.6.4 Après l'expiration de la période de préavis spécifiée dans l'avis de résiliation, toutes les commandes encore ouvertes à ce moment seront annulées, les transactions en cours sur nos produits seront annulées et le compte en tant que tel sera fermé.
- 3.6.5 Pendant la période de préavis, vous devez télécharger du compte tous les documents et informations - par exemple l'historique de votre compte - dont vous pourriez encore avoir besoin après la fermeture du compte et les sauvegarder ou les imprimer ailleurs.

4. Informations sur les particularités du contrat de vente à distance

4.1 Informations sur la conclusion du contrat

4.1.1 Ouverture du Compte

- (a) Le client potentiel remplit d'abord un formulaire d'inscription accessible via notre site web. Dans ce formulaire, le client a la possibilité de visualiser, d'imprimer ou de télécharger les documents suivants en cliquant sur un lien :
 - i. Conditions Générales;
 - ii. Avertissement sur les Risques Associés;
 - iii. Politique d'Exécution des Ordres;
 - iv. Conditions Tarifaires; et
 - v. Information des Consommateurs.
- (b) Après que le client se soit identifié à la satisfaction de CMC Markets conformément à la loi sur le blanchiment d'argent et ait fait les déclarations contractuelles requises, CMC Markets informera le client que son Compte a été ouvert.

4.1.2 Conclusion de Transactions de CFD sur Marge sur nos Produits via la Plateforme - Étapes techniques menant à la conclusion du contrat:

Les transactions sur nos Produits sont conclues via la Plateforme en passant un Ordre sur la Plateforme. Vous trouverez de plus amples informations dans les Conditions Générales et dans la présente Information des Consommateurs.

4.2 Informations sur l'exécution d'un ordre

- 4.2.1 L'acceptation d'un Ordre par CMC Markets sera confirmée immédiatement après par un message correspondant apparaissant sur la Plateforme et l'inclusion de l'Ordre dans la liste des Transactions exécutées par le client sur nos Produits (historique du compte), accessible via la Plateforme. Le client peut vérifier l'état de l'exécution d'un ordre à tout moment dans l'historique du compte.
- 4.2.2 Lorsque CMC Markets a accepté l'Ordre du client et a ensuite ouvert ou (le cas échéant) fermé une transaction sur nos Produits, CMC Markets confirmera également cet Ordre par voie électronique via la Plateforme. Cette confirmation d'exécution contiendra les détails de l'exécution de l'ordre. La confirmation d'exécution sera affichée immédiatement après l'exécution de l'ordre en étant incluse dans l'historique du Compte des transactions du client sur la Plateforme.
- 4.2.3 Le client a expressément accepté cette forme d'acceptation et de confirmation d'exécution.

4.3 Conservation des informations contractuelles par CMC Markets

- 4.3.1 CMC Markets conserve les déclarations faites par le client au cours de la procédure d'inscription en ligne ainsi que les conditions commerciales acceptées par le client. Le client aura la possibilité de télécharger et/ou d'imprimer les Conditions générales applicables de temps à autre pendant le processus d'ouverture de compte et lorsqu'il sera informé des modifications apportées aux Conditions générales (voir en détail 4.1.1(a) ci-dessus). Les Conditions générales en vigueur à ce moment ainsi que les autres documents relatifs au contrat sont

également disponibles pour téléchargement sur le site Web de CMC Markets. Sur demande, CMC Markets mettra également à la disposition du client les Conditions Générales qui lui sont applicables à une date donnée dans le passé.

4.4 Accessibilité des conditions générales de vente pour le client

4.4.1 Les conditions commerciales applicables ont déjà été portées à la connaissance du client dans le cadre de la procédure d'enregistrement en ligne. Elles seront également envoyées au client par courrier électronique. Elles peuvent également être consultées en ligne à tout moment sur notre site web. Nous informerons le client de toute modification des présentes Conditions Générales sur le site web et par courrier électronique.

4.5 Correction des erreurs de saisie

4.5.1 Avant de soumettre vos coordonnées dans le formulaire de candidature en ligne, vous pouvez à tout moment faire défiler les différentes étapes et modifier les informations que vous y avez fournies. Après cette étape, vous devrez nous contacter si des modifications de vos données sont nécessaires. Après l'ouverture du Compte, nous vous demanderons périodiquement de revoir et, si nécessaire, de mettre à jour vos données client.

4.5.2 Avant que le client n'ait envoyé les détails applicables à un Ordre à CMC Markets en passant l'Ordre en question, le client peut vérifier et modifier ces entrées sur la Plateforme à tout moment. Après ce point, cependant, les corrections ne sont plus possibles. Une attention particulière doit être apportée si vous activez l'option de négociation en 1 clic pour les Transactions de CFD sur Marge sur votre Compte. Lorsque vous utilisez cette fonction, la plupart des détails d'une Transaction de CFD sur Marge sont repris de vos paramètres par défaut. Vous ne voyez pas l'intégralité du ticket d'ordre au moment de la saisie de la Transaction sur Marge, mais seulement le Prix correspondant et confirmez ce prix en un clic. Cette fonction n'est donc pas adaptée aux débutants.

4.6 Droit d'annulation

4.6.1 En tant que consommateur, vous avez régulièrement le droit de révoquer votre déclaration d'intention de conclure un contrat via la Plateforme dans un certain délai sans avoir à en indiquer les raisons dans le cas des contrats de vente à distance. Toutefois, pour les contrats de vente à distance portant sur la fourniture de services financiers dont le prix est soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles le commerçant n'a aucune influence et qui peuvent survenir pendant le délai de rétractation, le droit de rétractation est exclu conformément à l'article 312g (2) n° 8 du BGB. Ceci s'applique, entre autres, aux services en rapport avec les titres négociables et les produits dérivés, ce qui inclut également les transactions sur nos produits. **Les transactions sur nos produits ne peuvent donc pas être révoquées. Pour cette raison, la politique d'annulation suivante ne concerne expressément que l'Accord cadre pour la gestion de votre Compte ("accord") avec CMC Markets.**

Début de la politique d'annulation

Politique d'annulation

Droit de rétractation

Vous pouvez révoquer votre déclaration contractuelle dans un délai de 14 jours sans indication de motifs, au moyen d'une déclaration claire. Le délai commence à courir après la réception de cette instruction sur un support de données durable, mais pas avant la conclusion du contrat et pas non plus avant l'exécution de nos obligations d'information conformément à l'article 246b § 2 alinéa 1 en liaison avec l'article 246b § 1 alinéa 1 EGBGB. Pour respecter le délai de révocation, il suffit d'envoyer la révocation en temps utile si la déclaration est faite sur un support de données durable (par exemple lettre, fax, e-mail). La révocation doit être envoyée à :

CMC Markets Germany GmbH

Garden Tower

Neue Mainzer Str. 46-50

60311 Francfort-sur-le-Main

Allemagne

Fax : +49 (0)69 7044 734

Courrier électronique : kundenservice@cmcmarkets.de

Conséquences de la révocation

En cas de révocation effective, les services reçus par les deux parties sont restitués. Vous êtes tenu de payer une indemnité correspondant à la valeur de la prestation fournie jusqu'au moment de la révocation si vous avez été informé de la conséquence juridique avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous

avez expressément consenti à ce que nous commencions l'exécution de la prestation avant la fin du délai de révocation. S'il existe une obligation de payer une indemnité pour le remplacement de la valeur, cela peut signifier que vous devez encore remplir les obligations contractuelles de paiement pour la période précédant la révocation. Votre droit de rétractation expire de manière anticipée si le contrat a été entièrement rempli par les deux parties à votre demande expresse avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation. Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours. Le délai commence pour vous avec l'envoi de votre notification de rétractation et pour nous avec sa réception.

Notes spéciales

En cas de révocation du présent contrat, vous ne serez plus non plus lié par un contrat lié au présent contrat si le contrat lié concerne un service fourni par nous ou par un tiers sur la base d'un accord entre nous et le tiers.

Fin de la politique d'annulation

4.7 Validité de cette Information des Consommateurs

4.7.1 Cette Information des Consommateurs est valable jusqu'à nouvel ordre.

SECTION B - INFORMATION DES CONSOMMATEURS POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS ET LES CONTREPARTIES ÉLIGIBLES

1. Informations générales

1.1 Activité principale de l'entreprise

- 1.1.1 Pour les clients Professionnels et les Contreparties Éligibles, en plus des Transactions de CFD sur Marge, CMC Markets propose des opérations de Countdowns pour compte propre, c'est-à-dire en tant que contrepartie de nos clients. L'exécution des Ordres des clients est effectuée comme une opération sans conseil. CMC Markets se contente d'exécuter les Ordres et de coter les Prix auxquels les comptes à rebours sont réglés. CMC Markets ne donne aucun conseil en matière d'investissement ou de courtage et ne procède à aucune évaluation de la pertinence des Ordres des clients. Aucun Ordre Countdown ne vous donnera ou ne nous donnera le droit (par exemple, de remettre, d'acquérir ou de détenir un titre) aux actifs sous-jacents de ce Countdown.
- 1.1.2 Les Countdowns vous permettent de spéculer sur la hausse ou la baisse du prix de règlement d'un actif sous-jacent pendant une période donnée. Lorsque vous ouvrez un Countdown, vous décidez du montant que vous voulez payer (votre "mise"), de la durée après laquelle votre Countdown expire et si vous vous attendez à ce que le prix de règlement de l'actif sous-jacent à la fin de la durée du Countdown soit inférieur ou supérieur au prix d'ouverture du compte à rebours de l'actif sous-jacent au début du Countdown. Si votre prévision est correcte, votre mise, y compris un montant supplémentaire (le "bénéfice du Countdown"), sera reversée sur votre Compte. Le montant supplémentaire est calculé en multipliant la mise par un pourcentage de gain comme indiqué dans la bibliothèque de produits pour ce produit (le "pourcentage de gain"). Si un Countdown expire à un prix inchangé (c'est-à-dire que le prix de règlement est le même que le prix d'ouverture du Countdown), une partie de la mise sera reversée sur votre Compte ; cette partie est le résultat de la multiplication de la mise par le pourcentage de déduction indiqué dans la bibliothèque de produits pour le produit concerné (le "pourcentage de tirage"). Si votre prévision du Countdown est fautive, vous perdez votre mise. **Une fois que vous avez ouvert un Countdown, vous ne pouvez pas le refermer.** Tous les comptes à rebours sont automatiquement fermés et réglés par notre Plateforme dès que le Countdown expire.
- 1.1.3 En tant que teneur de marché, CMC Markets fournit en permanence ses propres Prix d'Achat, Prix de Vente et Prix de règlement pour ses Produits sur sa Plateforme de négociation électronique. Ces Prix et Prix de règlement ne sont pas identiques aux prix de marché des actifs sous-jacents concernés, mais peuvent être déterminés par référence aux prix de marché des actifs sous-jacents, en tenant compte d'autres facteurs.
- 1.1.4 Les Countdowns ne font pas l'objet d'un effet de levier. Lorsqu'un Countdown est ouvert, la mise est immédiatement déduite de l'argent liquide sur votre Compte. Votre perte potentielle sur un seul Countdown est limitée au montant de la mise concernée. Investir dans les Countdowns comporte un risque élevé pour vos actifs, car vous pouvez perdre la totalité de votre investissement.
- 1.1.5 Les Countdowns ne conviennent pas à tous les investisseurs. Par conséquent, veuillez vous assurer que vous comprenez les risques encourus et que vous demandez l'avis d'un tiers indépendant si nécessaire. Vous devriez également lire notre avis de mise en garde contre les risques. Le succès d'un investissement dans le passé n'est pas un indicateur de succès pour l'avenir.

2. Informations sur la plate-forme et le compte

2.1 Caractéristiques essentielles de performance

2.1.1 Services généraux en rapport avec les Countdowns

- (a) La Plateforme est une plateforme de négociation en ligne entièrement automatisée pour entrer dans les Countdowns avec CMC Markets et est accessible comme décrit au paragraphe 2.2.1 de la section A ci-dessus.
- (b) Dans le cadre de la Plateforme, CMC Markets fournit ses propres Prix de règlement auxquels les Countdowns sont réglés. CMC Markets accepte de conclure des décomptes avec ses clients aux prix de règlement d'ouverture applicables à l'ordre au moment de l'exécution. CMC Markets se réserve le droit de rejeter les ordres de compte à rebours sans en donner les raisons.

2.1.2 Saisie Countdowns via la Plateforme

- (a) La Plateforme permet au client de saisir des Countdowns. Pour entrer dans un Countdown, vous devez passer une commande sur notre Plateforme. L'ordre doit inclure votre mise, la durée après laquelle votre Countdown expirera et si le Prix de règlement du produit sous-jacent a augmenté ou diminué à la fin de la durée. Les Countdowns n'incluent pas le droit de recevoir ou de livrer l'actif sous-jacent.
- (b) Lorsqu'un Countdown est ouvert, le montant total de la mise est déduit de l'argent liquide sur votre Compte.
- (c) Le seul facteur qui détermine si vous gagnez ou perdez un Countdown est de savoir si, conformément ou à l'encontre de votre prévision, le Prix de règlement d'un Produit au moment où le Countdown expire est inférieur ou supérieur au Prix d'ouverture du Countdown respectif (si le Prix de règlement à la fin du Countdown est le même que le Prix d'ouverture du Countdown, une partie de l'enjeu - le pourcentage du tirage - est transférée sur votre Compte). Le Prix auquel un Countdown est ouvert est généré par la Plateforme et affiché sur la Plateforme. Tous les Countdowns sont réglés au Prix de règlement du Produit concerné au moment où le Countdown se termine.

2.1.3 Rapports sur les exécutions Countdowns

Les rapports sur les Countdowns exécutés ne seront effectués que par l'intermédiaire de la Plateforme. Vous pouvez y consulter tous vos Ordres et/ou Countdowns dans l'historique imprimable du compte pendant les périodes de conservation légales. Vous trouverez des détails à ce sujet notamment dans la clause 4.3.4 des Conditions Générales.

2.2 Indications sur les risques et les fluctuations de Prix

- (a) Comme nous l'avons déjà brièvement expliqué, les Countdowns effectués via la Plateforme sont soumis à des risques particuliers en raison des caractéristiques spécifiques de ces transactions ainsi que des particularités du processus de négociation via l'internet. La négociation et/ou la conclusion de Countdowns via la Plateforme est donc l'une des formes d'investissement les plus risquées sur le marché financier. Elle ne convient qu'aux Clients Professionnels ayant une expérience et des connaissances suffisantes en matière de négociation de produits dérivés et qui peuvent faire face au risque de perte totale du capital qu'ils ont investi.
- (b) L'un de ces risques typiques est que les Prix du marché des actifs sous-jacents sont soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles CMC Markets n'a aucun contrôle. Ces fluctuations auront une incidence sur le fait que vous gagniez ou perdiez lors d'un Countdown.
- (c) Les Prix de règlement se réfèrent à la performance des actifs sous-jacents, mais ne reflètent pas ce rapport 1:1. En raison du lien indirect multiple potentiel entre l'évolution du prix d'un compte à rebours et l'évolution du prix de l'actif sous-jacent mentionné, le risque peut augmenter par rapport à une acquisition isolée de l'actif sous-jacent.
- (d) De temps en temps, des circonstances peuvent survenir en relation avec le(s) actif(s) sous-jacent(s) d'un produit qui empêchent la détermination d'un prix pour un Countdown par notre Plateforme (connues sous le nom d'"erreurs de prix"). Dans de telles circonstances, votre Countdown peut être annulé (la mise est récréditée sur votre Compte) ou, selon l'ancienneté du dernier Prix négociable, réglé au Prix que nous considérons approprié dans les circonstances, sur la base du dernier Prix négociable précédant immédiatement l'erreur de Prix.
- (e) Les gains générés dans le passé ne sont pas un indicateur de gains ou d'augmentations de valeur futurs.
- (f) Des informations plus détaillées sur les risques sont contenues dans notre Avertissement sur les Risques Associés (qui a été porté à votre attention dans le cadre du processus d'ouverture de compte et qui est également disponible sur notre site web).

2.3 Références aux taxes à payer par le client

- 2.3.1 Nous recommandons à nos clients de consulter un conseiller fiscal indépendant dans le cadre de nos Countdowns. Cela s'applique en particulier aux décomptes et à toute obligation de divulgation dans le cadre de votre déclaration d'impôt.

- 2.3.2 Si vous n'êtes pas résident allemand, veuillez noter que vous pouvez être soumis à des taxes et droits locaux liés aux Countdowns dus à votre résidence, qui ne seront pas payés par l'intermédiaire de CMC Markets ou facturés par celle-ci, mais qui seront à votre charge.